



## **ECOLE PRIMAIRE LOUIS-BABIN** **SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON**

### **Règlement intérieur**

#### **Horaires et fréquentation.**

- L'école ouvre à **8h30 et 13h30**. Elle ferme à **11h40 et 16h40**.
- Chaque enfant doit arriver à l'heure. L'école étant obligatoire à partir de six ans,

**toute absence doit être signalée le matin même et doit être excusée sous forme d'un mot signé des parents, au retour de l'enfant.**

- Il est important de venir à l'école dans un état d'hygiène, ainsi qu'une tenue corrects. (les vêtements marqués sont pratiques. **Tout vêtement perdu sera mis sous le préau**)
- Aucun médicament pour un traitement ponctuel n'est accepté à l'école, même avec une ordonnance du médecin, sans la mise en place préalable d'un Projet d'Accueil individualisé (PAI) élaboré avec le médecin scolaire, l'école et les parents.
- Pas d'anneaux ou de boucles d'oreilles trop gros. (Risques de blessures lors de jeux)
- Aucun objet dangereux ou précieux n'est amené.

#### **Cantine et étude**

- Tout enfant inscrit et ne restant pas exceptionnellement doit présenter un mot des parents.

#### **Respect des lieux**

- Garder la cour propre:
  - . Jeter les papiers dans la poubelle.
  - . Tirer la chasse d'eau et ne rien laisser par terre dans les toilettes.
  - . Laisser les murs de l'école propres.
  - . Respecter les arbres et les fleurs.

#### **Comportement**

- Ne pas courir dans les escaliers ou jouer dans les toilettes.
- Respecter les autres, c'est à dire :
  - Pas de brutalité, bousculade ou moquerie envers qui que ce soit.
  - Les jeux dangereux sont identifiés dans les classes et interdits à l'école.
  - Aider quiconque nous semblant en difficulté.
  - Aller vers les autres s'ils en ont besoin.
  - Se ranger dès que la cloche retentit.
  - Règles de vie discutées et affichées dans chaque classe.

***Un permis de conduite réglemente les droits et devoirs de chacun. Il est signé par les parents à chaque fois qu'il est utilisé.***

#### **Communauté éducative**

Toutes les formes de discrimination sont proscrites : racisme, antisémitisme, sexisme et homophobie. Interdiction de tout harcèlement discriminatoire portant atteinte à la dignité de la personne.

**Aucune atteinte à un membre de la communauté éducative, quel qu'il soit, ne sera tolérée.**

Les contacts avec les enseignants se font par rendez-vous. (cahier de liaison)

Les parents sont priés de rester au portail, pour une demande de contact « urgent » avec un enseignant, sauf sur rendez-vous déjà pris.

#### **Jeux dans la cour**

- Corde à sauter, élastique, cartes et petits jeux (maximum 10 billes ou cartes, petites voitures...)
- Aucun jeu électronique ou fragile.
- Pas de ballon de baudruche.

#### **Goûter**

- Aucun goûter ou friandise, autre que celui de l'étude (16h40) n'est amené à l'école. Les enfants, exceptionnellement, peuvent terminer un goûter le matin entre 8h30 et 8h40, avant l'entrée en classe.

L' élève

Les parents

Le directeur